

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

## ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-793515

259478

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

9278

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Qaisi Ayi

Date de naissance : 27/06/1975

Adresse : 169 Rue 1 Nes ALYAN 244

Tél. : 06 69 23 72 12

Total des frais engagés :

1611

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Qaisi Malika Nelia Age: 36 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/04/13

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/09/23				

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
INP	
Signature et Nom de la personne payante	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		.....
		.....
		.....
		.....
		.....

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

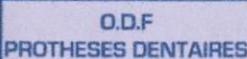
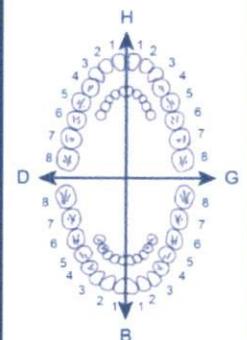
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26.12.21	B.A.M.S.O	1611.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

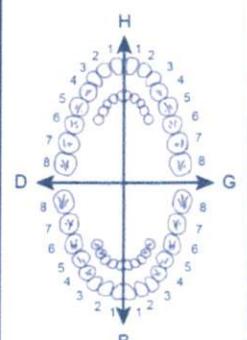


O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

## DEBUT D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

# أجيال AJIAL



مصحة الطفل والرضيع  
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le :

25/3/2023

gassis Mahika Nelia.

- dosage des catécholamines vasoactives  
HVA, VMA, Dopamine  
Sincrèse de 24h.

Surveillance de neuropathies nerveuses

à 22h00

CENTRE  
DES HOPITAUX \* CBH \*  
RUE DU GARNIER GRIS - Casablanca  
Tél : 05 22 20 35 35 / 22 27 66 71

Pr. Badreddine NEJMI  
Pr. Si-feddine HMA MOUSSI  
Réanimation Pédiatrique et Neuropédiatrie  
Clinique Pédiatrique Ajial

347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc  
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00  
direction@clinique-ajial.ma / [www.clinique-ajial.ma](http://www.clinique-ajial.ma)

# مركز المستشفيات للتحليلات الطبية

## Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous  
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN  
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 26/03/23 à 22h46  
Edité le : 02/05/23 à 13h43

Enf. QAISSI MALIKA NELIA

Patient 374431 Né(e) le 25/04/2022

Dr. Médecin traitant

Prélèvement transmis au Laboratoire

Page : 1 / 1

### HORMONOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

#### ACIDE VANILMANDELIQUE URINAIRE (VMA)

Merci de voir le compte-rendu ci-joint.

#### CATECHOLAMINES URINAIRES

Merci de voir le compte-rendu ci-joint.

#### ACIDE HOMOVANILIQUE URINAIRE (HVA)

Merci de voir le compte-rendu ci-joint.

Dr MALIKA BENKIRAN



Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 - 06 61 75 52 65

P

stationnement  
assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma



Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert  
Biologistes Médicaux  
A. Amara Petitjean F. Flech A. Legrand A. Receveur M. Valduga  
H. Belaouni A. Garon L. Lohmann M. Roussel L. Verdunne  
S. Chikhi C. d'Humières A. Lukcan-Valeri S. Samaan B. Visdeaux  
J. D'Amato P. Kleininger S. Malard S. Schmit  
M-M. Coude I. Lacroix S. Melhaï Sedkaoui S. Sereno  
S. Delassaque I. Lanois M. Perret S. Trombert

Biologistes Généticiens  
D. Trost

QAISSI  
MALIKA-NELIA  
Né(e) le 25.04.2022 Sexe : F  
Dossier n° : 23D2203356

G / w 994-101 / s 994-101

CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX  
DR MALIKA BENKIRAN  
3 RUE DU COL GROS QUARTIER HOPITAUX  
20000 CASABLANCA MAARIF  
MAROC

Transmis par CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX  
Vos références : INMA1440604 / 13230  
Enregistré le : 18.04.2023 Edité le : 24.04.2023  
Ex envoyé(e) à(p) : Laboratoire

Informations complémentaires

Complément du dossier 1937711-D-23SPRA

• ACIDE VANILMANDELIQUE (VMA) (LCMSMS) #

Prélèvement : 26.03.2023 Urines de 24 H

Vanilmandelate

38,44 µmol/l

Résultat contrôlé.

22,61 µmol/mmol N: < 15,50  
39,6 mg/g N: < 25,00

Urine

Diurèse : 600 ml  
Créatinine : Enzymologie #

1,70 mmol/l

1,02 mmol/24h

0,12 g/24h

N: 0,25 à 1,75 mmol/24h (0,03 à 0,20g/24h)

Valeurs de référence données à titre indicatif pour une diurèse de 24 heures et pour l'âge considéré.

Validé par : Dr. Simon Samaan

Dr. Aurélie Driss Corbin

A. Driss Corbin

Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15195 (N°B-0945, Examens Médicaux).  
Portée disponible sur [www.cerba.fr](http://www.cerba.fr).  
Les examens accrédités sont identifiés par la mention #.

Conformément à la réglementation applicable, une fois vos analyses réalisées, les résultats de nos examens peuvent être conservés. Néanmoins, sauf opposition de votre part, ces résultats pourront être conservés afin d'être utilisés à des fins de recherches scientifiques ou de conférence qualité, directement ou après transfert à des tiers, dans le strict respect du secret médical. Vous pouvez vous opposer à une telle utilisation. Se reporter au verso ou à la dernière page pour les conditions de traitement des données personnelles du patient.

SELAPCA CERBA - 7/11 rue de l'Equerre - Parc d'activités "Les Béthunes" - 95310 Saint Ouen l'Aumône - France - ENREGISTREMENT N°95.9-1er - 01 34 40 20 20 - FAX : 01 34 40 21 29  
SRC@lab-cerba.com - www.lab-cerba.com

# مركز المستشفيات للتحاليل الطبية

## Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 12 h

QAISSI  
MALIKA-NELIA  
Dossier n° : 23D1937711

Transmis par	CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX
Vos références :	INMA1440604 13230
Enregistré le :	29.03.2023
Ex envoyé(s) au(x) :	Laboratoire

G /w 994-101 /a 994-101

CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX  
DR MOLIKA BENKIRAN  
3 RUE DU COL GROS QUARTIER HOPITAUX  
20000 CASABLANCA MAURITANIE



Dr Malika BENKIRAN  
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

### • CATECHOLAMINES FRACTIONNEES (LCMSMS)

Prélèvement : 28.03.2023 Urines de 24 H 10h 00

Adrénaline	<0,02 µmol/l
Noradrénaline	0,06 µmol/l
	0,04 µmol/24h
	7 µg/24h
Dopamine	N : < 0,50
	1,71 µmol/l
	1,08 µmol/mmol
	1,46 mg/g
	N : < 83
	N : < 2,00
	N : < 2,70

Validé par : Dr. Marianne Perret

### • ACIDE HOMOVANILLIQUE (HVA) (LCMSMS) #

Prélèvement : 28.03.2023 Urines de 24 H 10h 00

Homovanillate	39,00 µmol/l
Homovanillate / créatinine	24,53 µmol/mmol
	39,51 mg/g
Urine	N : < 18,50
Diurèse :	N : < 33,00
Créatinine : Enzymologie #	
	600 ml
	1,59 mmol/l
	0,95 mmol/24h
	0,11 g/24h
	N : 0,25 à 1,75 nmol/24h (0,03 à 0,20g/24h)
	Valeurs de référence données à titre indicatif pour une diurèse de 24 heures et pour l'âge considéré.

Conformément à la réglementation applicable, une fois vos analyses réalisées, les résultats de vos prélevements seront éliminés. Néanmoins, sauf报废 de votre part, ces résultats peuvent être conservés afin d'être utilisés à des fins de recherches scientifiques ou de contrôles qualité, délicatement ou après transfert à des tiers, dans le strict respect du secret médical. Vous pouvez vous opposer à une telle utilisation, sur simple demande, formulée auprès de notre RPD (cf coordonnées au verso).  
Se reporter au verso ou à la dernière page pour les conditions de traitement des données personnelles du patient.

SELAFI CERBA - 7111 rue de l'Equerre - Paris d'activités "Les Bellesunes" - 93310 Saint-Ouen l'Aumône - France - ENREGISTREMENT N°059-Tel : 01 34 40 20 20 - FAX : 01 34 40 21 29  
SELAFI-CERBA.com - www.selafi-cerba.com

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65

P

stationnement  
assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma



**Biologistes-coréponsables :** Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert

**Biologistes Médicaux**

A. Driss-Corbin	A. Lemoine	A. Masseau
H. Belaouni	A. Ganon	L. Lehmann
S. Chikhi	C. d'Humières	A. Lucan-Vézéry
J-M. Costa	P. Kleinfinger	S. Morsel
M-M. Coude	I. Lacroix	G. Mehdi Sedkaoui
S. Defaix	I. Lenois	M. Perret

**Biologistes Généticiens**

M. Valduga

L. Verdumer

B. Viseaux

**Biologistes Généticiens**

D. Trost

**QAISSI**

**MALIKA-NELIA**

Né(e) le 25.04.2022

Sexe : F

Dossier n° : 23D1937711

G /w 994-101 /s 994-101

**CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX**  
**DR MALIKA BENKIRAN**  
**3 RUE DU COL GROS QUARTIER HOPITAUX**  
**20000 CASABLANCA MAARIF**  
**MAROC**

Validé par : Dr. Marianne Perret

Dr. Aurélie Driss Corbin

*A. Driss Corbin.*

**Compte rendu complet**



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15199 DV 9-0945. Examen Médusag  
 Portez disponibilité sur www.cofrac.fr  
 Les énumérations sont validées par la mention #.

Conformément à la réglementation applicable, une fois vos analyses réalisées, les résidus de vos prélèvements seront éliminés. Néanmoins, sauf réputation de votre part, ces résidus pourront être conservés afin d'être utilisés à des fins de recherches scientifiques ou de contrôle qualité, directement ou après transfert à des tiers, dans le strict respect du secret médical. Vous pouvez vous opposer à une telle conservation en nous en faisant état au moment de la prise de vos échantillons. Se reporter au verso ou à la dernière page pour les conditions de traitement des données personnelles du patient.  
 SELAFA CERBA - 7/11 rue de l'Equerre - Parc d'activités "Les Béthunes" - 36310 Saint-Omer / Ardèche - France - ENREGISTREMENT N°95.9 - Tel.: 01 34 40 20 20 - FAX: 01 34 40 21 29 - SPC@lab-cerba.com - www.lab-cerba.com

2/2

**LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH**  
**3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca**

Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74  
Patente : 36332437 I.F. : 40288423  
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15  
CNSS : 8036726  
Code INPE: 093062362



**FACTURE No : 193129**

Casablanca, le : 27/03/2023

Analyses effectuées le ... : 26/03/23 à 22h46  
Sur prescription du ..... : Dr Médecin traitant

Identité Patient ..... : BB QAISSI MALIKA NELIA  
Code Patient ..... : 374431

**BILAN :**

1 DEP1 DEPLACEMENT ZONE 1	Dh 45,00
2 CATU CATECHOLAMINES URINAIRES (AD- Nad- DOPA)	B 650
3 HVA ACIDE HOMOVANILIQUE URINAIRE	B 250
4 VMAU AC VANYLMANDELIQUE URINAIRE	B 250

**TOTAL B : 1150**

**TOTAL HN : 0**

0

**MONTANT : 1611,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1611,00 DH

Dr Malika BENKIRAN  
Pharmacien Biologiste  
Centre de biologie des hôpitaux casablanca  
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

LES HÔPITAUX « BIOLOGIE »  
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca  
Tel: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74